

Haute-Savoie | Paris

Marché locatif en zone tendue : Sylviane Noël rapporteure de la loi

Le texte de loi vise notamment à mieux encadrer l'implantation de meublés de type Airbnb pour préserver l'offre de logements permanents. La sénatrice haut-savoyarde va être aux avant-postes sur cette thématique très sensible en Haute-Savoie.

La sénatrice Sylviane Noël (LR) a été nommée rapporteure de la proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue. Ce texte, dont la portée sera particulièrement surveillée en Haute-Savoie, vise "à mieux encadrer l'implantation des meublés de tourisme de type Airbnb pour favoriser le logement permanent", comme l'a indiquée la parlementaire dans un communiqué.

"Il s'agit d'apporter une réponse à la crise du logement dans de nombreux territoi-



Sylviane Noël, sénatrice LR de Haute-Savoie. Le DL/I.C.

res touristiques à l'instar de bon nombre de communes haut-savoyardes qui sont particulièrement concernées par ce phénomène telles que Megève, Chamonix-

Mont-Blanc ou Annecy...", a-t-elle ajouté, tout en précisant que si cette proposition, une fois adoptée, pourra permettre d'apporter une première réponse ce problème, "elle ne suffira pas à enrayer la pénurie de logements permanents de manière générale".

Redonner confiance aux propriétaires

Le texte, tel qu'il a été proposé par des sénateurs de diverses tendances, prévoit également la mise en œuvre d'un statut plus protecteur des propriétaires bailleurs face aux dérives de certains locataires (impayés, squat, dégradations...). "Ce qui est indispensable pour redonner confiance aux propriétaires et les inciter à se détourner de la location touristique au profit du logement permanent", estime Sylviane Noël.